

Conditions Générales De vente

Kid' Ado Adulte

ANJOU SPORT NATURE

<u>Kid' Mercredis</u>	6-12 ans / journée ou après-midi / repas compris dans la prestation
<u>Kid' Vacances</u>	6-10 ans / journées de vacances sauf congés de Noël / repas compris dans la prestation
<u>Vacances Actives</u>	11-16 ans / journées de vacances sauf congés de Noël / repas non compris dans la prestation
<u>Séjours</u>	Tous les âges / en pension complète

1- Conditions d'inscription

L'inscription à l'Accueil Collectif de Mineurs Kid' Ado (mercredis et vacances) et aux écoles de sport coordonnés par l'association Anjou Sport Nature implique l'acceptation par l'adhérent des conditions générales stipulées ci-dessous et dans le Projet Pédagogique ([lien vers site internet](#)), ainsi que des conditions de prix stipulées ci-après.

2- Adhésion obligatoire annuelle

Anjou Sport Nature est une association loi 1901. Il est possible de s'impliquer dans la vie et les activités (manifestations sportives, Accueil Collectif de Mineurs, clubs sportifs, formation...) de l'association moyennant une adhésion de 8 € par personne physique. Certaines activités (Accueil Collectif de Mineurs, clubs sportifs...) ne sont accessibles qu'aux adhérents de l'association sans qu'aucune réduction tarifaire ne soit accordée. Pour l'ensemble des adhérents individuels des réductions sont accordées (25% sauf mini-péniches, paintball) sur les activités dispensées sur chacune des bases (La Jaille-Yvon, Ombrée d'Anjou, Segré, Daon) et sur les campings (La Jaille-Yvon et Ombrée d'Anjou).

3- Réservation

Les réservations de journées, de séjours ou de l'inscription aux écoles de sports se font via le portail familles mis en place par la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou – <https://portailfamilles.valleesduhautanjou.fr>.

Pour toutes ces activités (journées, écoles de sports et séjours), un délai d'inscription est possible jusqu'à 48 heures avant la date souhaitée.

Dans le cadre des séjours, votre inscription est automatiquement mise en liste d'attente. A réception de l'ensemble des documents d'inscription et de l'acompte, l'option est levée et la réservation est validée.

4- Conditions de réservation et de paiement

Dans le cas d'une réservation journées ou écoles de sport, vous recevez une facture via le portail familles et par mail, à acquitter au 10 du mois en cours. Elle prend en compte l'ensemble des prestations utilisées, l'adhésion annuelle et par enfant ou participant.

Dans le cas d'une réservation d'un séjour, il est demandé de régler un acompte de 30% du coût du séjour, sous 15 jours suivant l'inscription sur le portail famille. A réception de l'acompte, la réservation est validée et un reçu vous est envoyé.

Les règlements peuvent se faire par chèque, espèces (uniquement au comptoir), carte bleue, virement, chèques vacances ou chèque CAF (pour ces 2 derniers modes de paiement la monnaie n'est pas rendue), prélèvement, Coupon sport, et télépaiement.

5- Prix et conditions de règlement

Les prix sont indiqués par prestation, par personne et en euros, selon votre quotient déclaré sur le portail familles. Les tarifs sont établis sous 7 tranches de quotient, pour des habitants de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou (CCVHA) et pour des habitants hors CCVHA :

- Navette / tarif pour un aller retour
- Péricentre / tarif pour un accueil matin ou soir
- Journées ou demi journées / Tarif à la prestation (repas et introduction)
- Supplément sortie par enfant
-

6- Modification ou Annulation par la famille

JOURNEES – VACANCES

L'annulation ou la modification d'une inscription JOURNEE est possible de manière autonome sur le portail famille, dans un délai de 7 jours avant l'activité. Passé ce délai, il est nécessaire de contacter Anjou Sport Nature par mail (alsh@anjousportnature.com ou 02.41.95.14.32).

La journée n'est pas facturée sur présentation d'un justificatif médical ou en cas de force majeure, reçu par mail avant la fin du mois en cours.

SEJOURS

Pour un séjour, l'annulation AUTONOME est possible dans un délai de 60 jours avant départ. Il est important de prévenir Anjou Sport Nature de cette annulation par mail : alsh@anjousportnature.com

Pour une annulation entre le 59^{ème} jour et le 15^{ème} jour avant départ, contactez Anjou Sport Nature et l'acompte de 30% est perdu, sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif.

Pour une annulation à moins de 14 jours avant le départ, le séjour est dû intégralement, sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif.

7- Modification ou Annulation par Anjou Sport Nature

L'annulation ou la modification d'une inscription par Anjou Sport Nature, essentiellement pour motif de manque d'effectif rendant l'activité impossible à mettre en place, terrain impraticable ou de mauvaises conditions météorologiques ne permettant pas une pratique sécurisée des activités dont seuls Anjou Sport Nature ou l'administration peuvent être juges, ouvre droit au maintien de l'inscription sur une tranche d'âge différente ou une annulation sans frais pour la famille.

Durant la crise sanitaire COVID-19, Anjou Sport Nature peut être amené à fermer son accueil de loisirs, par décret ministériel. Dans ce cas, les inscriptions ne sont pas facturées.

8- Absence de droit de rétractation

Les adhérents sont informés qu'en vertu de l'article L.121-20-4 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de loisirs, objet des présentes.

9- Assurance

L'association Anjou Sport Nature a souscrit un contrat d'assurance couvrant l'ensemble de ses activités en responsabilité civile auprès de la compagnie GROUPAMA sous le numéro de contrat 040297974000. Pour l'activité Paintball Anjou Sport Nature est assurée par la SATEC (AXA), numéro de contrat 4740911404. En aucun cas l'adhérent ne sera assuré s'il outrepassé les consignes de sécurité et de pratique telle que décrite en article 2, en annexe et transmises par le personnel d'Anjou Sport Nature.

L'adhérent s'engage à être couvert au titre de la responsabilité civile.

10- Réclamations et résolution de litiges

Toute réclamation doit être adressée au service clients d'Anjou Sport Nature selon les modalités définies dans les conditions de vente. Après avoir saisi le service relations clientèle et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, l'adhérent peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site: www.mtv.travel

11- Loi applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.